



## ANGLICAN DIOCESE MONTREAL

The Venerable Robert Camara  
Executive Archdeacon & Vicar General

le 25 mars 2021

Chers collègues,

Ce matin, le gouvernement du Québec a publié des changements aux restrictions et directives aux lieux de culte. Ils ont de nouveau modifié la capacité permise dans les lieux de culte. Cette lettre modifie nos directives diocésaines dans les domaines énumérés ci-dessous. Nous revenons aux directives de la Phase II et de la Phase III qui ont été publiées dans les directives originales en ce qui concerne le culte seulement.

À partir du dimanche 28 mars, si vous êtes en phase II toute réunion de culte en personne doit être limitée à un maximum de 50 personnes, ou à 50 % de la capacité de l'espace de culte, tout en respectant les directives de séparation entre les ménages, **selon le nombre le moins élevé.**

À partir du dimanche 28 mars, si vous êtes en phase III toute réunion de culte en personne doit être limitée à un maximum de 250 personnes ou à 50 % de la capacité de l'espace de culte, tout en respectant les directives de séparation entre les ménages, **selon ce qui est le moins élevé.**

Les funérailles et les mariages dans les zones orange ou rouge doivent être limités à un maximum de 25 personnes, ou à 50 % de la capacité de l'espace de culte, tout en respectant les directives de séparation entre les ménages, selon le nombre le moins élevé.

Nous vous rappelons que la province a rendu obligatoire le port d'un masque de procédure pour toutes les personnes assistant à un culte en personne - des masques en tissu peuvent être portés en plus du masque de procédure, mais il faut au moins porter un masque de procédure.

Toutes les autres directives énoncées dans "La réouverture des églises au sein du diocèse de Montréal" sont en vigueur, notamment : la distance physique, un registre des participants à des fins de recherche de contacts, la désinfection des mains et des endroits où l'on se touche, aucun chant de congrégation, l'utilisation d'un ou deux chœurs qui se trouvent à une plus grande distance de la congrégation présente, etc.

Si vous n'avez pas encore indiqué le désir de votre paroisse de rouvrir, veuillez prendre contact avec mon bureau dès que possible. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter - il est parfois plus facile de discuter de certains aspects logistiques que d'envoyer un courriel, alors n'hésitez pas à appeler pour discuter de vos préoccupations.

Les mises à jour du gouvernement peuvent être consultées en ligne à l'adresse suivante

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/systeme-alertes-regionales-et-intervention-graduelle/palier-4-alerte-maximale-zone-rouge/>

Fidèlement,

Diocese of Montreal † Anglican Church of Canada  
1444 Union Avenue, Montreal QC H3A 2B8  
T 514-843-6577 F 514-843-3221 [www.montreal.anglican.ca](http://www.montreal.anglican.ca)